

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Le 17 février 2026**

À la rencontre du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire René-Lévesque tenue en zoom-conférence et à la salle 5 du Centre administratif de Bonaventure ce dix-septième jour du mois de février 2026 à compter de 18 h 30, à laquelle sont présents :

**LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :**

**Représentants des parents :**

M. Marc Lusignan	District n° 1
M <sup>me</sup> Christine Fournier	District no 2
M <sup>me</sup> Sabrina Houle	District no 3
M <sup>me</sup> Mélanie Marin	District n° 5

**Représentants de la communauté :**

M <sup>me</sup> Marie-Christine Boudreau	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
M. Félix Caron	Issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux
M <sup>me</sup> Line Débigaré	Expertise en matière financière, comptable ou en gestion des ressources matérielles ou financières
M. David Roy	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
M <sup>me</sup> Rosalie Bujold	Âgée de 18 ans et plus

**Représentants du personnel :**

M. Robin Roy	Personnel enseignant
M <sup>me</sup> Marilyne Grenier	Personnel d'encadrement
M <sup>me</sup> Véronique Nadon	Direction d'établissement

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Sandra Nicol, directrice générale  
M<sup>me</sup> Manon Dumaresq, directrice générale adjointe  
M. Nicolas Tchernof, secrétaire général  
M<sup>me</sup> Monica Pichette, directrice des Services éducatifs  
M. Simon Bujold, directeur des Ressources matérielles

**SONT ABSENTS :**

M<sup>me</sup> Nathalie Dickie, membre du personnel  
M<sup>me</sup> Mélanie Girard, personnel de soutien  
M. Pascal Martineau, membre parent

## **CA-26-539 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

M<sup>me</sup> Marin, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.

## **CA-26-540 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Rosalie Bujold propose que l'ordre du jour suivant soit adopté, en retirant le point « Cadre d'allocation des ressources éducatives 2026-2027 » de l'ordre du jour de consentement, afin qu'il soit traité dans le cadre du rapport de la direction des Services éducatifs :

1. Ouverture de la rencontre et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour et varia
4. Code d'éthique – Dénonciation d'intérêt
5. Période de questions
6. Rapport de la présidente du Conseil d'administration
7. Rapport de la présidence du Comité de parents
8. Rapport de la directrice générale
  - 8.1 Suivi au procès-verbal de la rencontre 17 décembre 2025
  - 8.2 Suivi – École Bourg de Carleton-sur-Mer
9. Rapport de la direction des Services éducatifs
  - 9.1 Répartition des services éducatifs entre les écoles et les centres 2026-2027 – Adoption
  - 9.2 Cadre d'allocation des ressources éducatives 2026-2027 – Adoption
10. Rapport du secrétaire général
  - 10.1 Processus d'élections des membres sortants au Conseil d'administration
  - 10.2 Acte d'établissement – École Bourg de Carleton-sur-Mer – Modification
  - 10.3 Comité d'enquête et de déontologie – Nomination des membres
11. Rapport de la direction des Ressources matérielles
  - 11.1 Vente terrain Carleton-sur-Mer – Projet de développement – Sujet reporté
12. Ordre du jour de consentement
  - 12.1 Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025
  - 12.2 Cadre d'allocation des ressources éducatives 2026-2027 – Retiré de l'ordre du jour de consentement
13. Date de la prochaine rencontre
14. Levée de la rencontre
15. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Adopté à l'unanimité.

## **CA-26-000 CODE D'ÉTHIQUE - DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

Il n'y a pas de dénonciation d'intérêt pour cette rencontre.

## **CA-26-000 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucune question pour cette rencontre.

## **CA-26-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M<sup>me</sup> Marin nous informe des activités de la présidence depuis la dernière rencontre :

- Trois (3) rencontres avec la direction générale, dont une pour la préparation de la rencontre d'aujourd'hui.

## **CA-26-000 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucun retour spécifique relativement au Comité de parents.

## **CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

## **CA-26-000 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 DÉCEMBRE 2025**

Il n'y a aucun suivi à réaliser.

## **CA-26-000 SUIVI – ÉCOLE BOURG DE CARLETON-SUR-MER**

M<sup>me</sup> Sandra Nicol présente les faits saillants concernant l'incendie survenu récemment à l'école Bourg de Carleton. Elle souligne la qualité de la gestion des communications effectuée à la suite de cet événement et tient à féliciter l'équipe pour son efficacité et son professionnalisme.

## **CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION SERVICES ÉDUCATIFS**

## **CA-26-541 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES ET LES CENTRES 2026-2027 - ADOPTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Véronique Nadon que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de la répartition des services éducatifs entre les écoles et les centres 2026-2027, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

## **CA-26-542 CADRE D'ALLOCATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES 2026-2027 – ADOPTION**

M<sup>me</sup> Monica Pichette présente le cadre d'allocation des ressources éducatives 2026-2027, qui figurait initialement à l'ordre du jour de consentement. De plus, elle met en contexte les raisons qui justifient le dépôt de ce cadre à l'ordre du jour de consentement, notamment d'informer les membres qu'il n'avait eu aucune modification depuis la dernière adoption et que le poids financier demeurait le même.

À la demande de M<sup>me</sup> Marin, présidente, le cadre d'allocation des services éducatifs est apporté en point en discussion de la rencontre. Elle questionne le fait que le service d'orthopédagogie au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire ne figure pas explicitement à l'allocation du service d'orthopédagogie.

M<sup>me</sup> Pichette, explique que l'allocation du service d'orthopédagogie tel que décrit au cadre au point 28 représente une orientation éducative sur laquelle une base de calculs est établie pour allouer le service au secondaire, et que les écoles organisent le service en réponse aux besoins de leur milieu. Mis à part le cadre d'allocation, des périodes d'appoints sont également disponibles au 3<sup>e</sup> secondaire à déployer en orthopédagogie pour les écoles qui en ont le besoin.

Elle explique également la distinction entre le cadre d'allocation et le cadre d'organisation où les questionnements soulevés relèvent davantage de ce dernier. De ce fait, Madame Pichette informe des mécanismes d'accompagnement des milieux quant à l'organisation du service en réponse aux besoins lors de la planification de l'organisation scolaire à venir.

Certains membres du CA s'expriment à cet effet et soulève le risque de restreindre les milieux en indiquant explicitement dans le cadre l'allocation, le service à déployer au 2<sup>e</sup> cycle, et de considérer les instances de consultation conventionnée dans les écoles pour optimiser l'organisation du service.

Il est proposé par les membres du CA d'assurer une veille quant au service en orthopédagogie dans une perspective d'optimisation du service, et ce incluant le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

La proposition est adoptée et sera inscrite au procès-verbal de cette séance.

M. Marc Lusignan propose que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption du cadre d'allocation des ressources éducatives 2026-2027, tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

#### **CA-26-000 RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

#### **CA-26-000 PROCESSUS D'ÉLECTIONS DES MEMBRES SORTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Nicolas Tchernof, secrétaire général, dépose et présente la séquence concernant la désignation des membres au Conseil d'administration dont le mandat deviendra à échéance le 30 juin prochain.

#### **CA-26-543 ACTE D'ÉTABLISSEMENT – ÉCOLE BOURG DE CARLETON-SUR-MER – MODIFICATION**

Dans le respect du cadre d'organisation des services, il est proposé par M<sup>me</sup> Véronique Nadon que le Centre de services scolaire René-Lévesque procède à l'adoption de l'acte d'établissement modifié de l'école Bourg de Carleton-sur-Mer, et ce, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **CA-26-544 COMITÉ D'ENQUÊTE ET DE DÉONTOLOGIE – NOMINATION DES MEMBRES**

CONSIDÉRANT l'obligation prévue par le *Règlement sur les normes d'éthique et de*

*déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone de former un comité d'enquête et de déontologie;*

CONSIDÉRANT la résolution CA 2022-22-194;

CONSIDÉRANT la démission de M<sup>mes</sup> Jeanine Bérubé et Céline Lefrançois;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Jocelyn Michaud à siéger à ce comité et de M<sup>me</sup> France Gagnon d'agir comme substitut;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Bernard D'Amour et de M<sup>me</sup> Monic Vézina à poursuivre leur implication;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé par M. Robin Roy et résolu :

QUE les personnes suivantes soient nommées pour former le comité d'enquête et de déontologie :

- M. Bernard D'Amour, secteur gouvernance;
- M<sup>me</sup> Monic Vézina, secteur éducation;
- M. Jocelyn Michaud, secteur gouvernance ou éducation

QUE M<sup>me</sup> France Gagnon, secteur éducation, soit nommée pour agir comme substitut.

QUE la durée du mandat de ces personnes soit de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2031.

Adopté à l'unanimité.

**CA-26-000 RAPPORT DE LA DIRECTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**CA-26-000 VENTE DE TERRAIN CARLETON-SUR-MER – PROJET DE DÉVELOPPEMENT – SUJET REPORTÉ**

M. Simon Bujold présente aux membres du conseil d'administration l'état d'avancement du projet de développement lié à la vente d'un terrain à Carleton-sur-Mer. Il précise que le dossier est reporté et devrait revenir à l'ordre du jour en mars ou avril prochains.

**CA-26-000 SUJET À L'ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT**

**CA-26-545 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DÉCEMBRE 2025**

Le procès-verbal de la rencontre du 17 décembre 2025 (CA-45-2025) ayant été remis plus de six heures avant la présente rencontre, la présidente est dispensée de sa lecture et M<sup>me</sup> Marie-Christine Boudreau en propose l'adoption, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**CA-26-000 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le 24 février 2026 en virtuelle.

**CA-26-546 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est 20 h 02 l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M<sup>me</sup> Marie-Christine Boudreau, la présidente, M<sup>me</sup> Marin déclare la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.

**CA-26-000 HUIS CLOS – ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Mélanie Marin  
Présidente

Nicolas Tchernof  
Secrétaire général